



Guide des avantages pour les apprentis en entreprise

www.rush-school.com



Découvrez les nombreux avantages auxquels vous avez droit en tant qu'apprenti. Ce guide a été conçu pour vous accompagner et vous informer sur les opportunités offertes dans votre cadre professionnel.

Une formation alliant théorie et pratique

L'apprentissage vous offre la possibilité de travailler en entreprise tout en poursuivant vos études dans un CFA. Cette approche mixte vous garantit une formation complète.

- **Principe** : Alternez entre votre temps en entreprise et votre formation au CFA.
- **Bénéfice** : Acquérez des compétences pratiques et théoriques pour une préparation optimale à votre métier.

Un suivi individualisé avec un tuteur

Un maître d'apprentissage est nommé pour encadrer et accompagner chaque apprenti, garantissant un développement optimal des compétences professionnelles.

- **Principe** : Un tuteur est là pour vous guider et vous apporter son soutien.
- **Bénéfice** : Recevez un accompagnement sur mesure pour maîtriser les compétences requises et réussir votre intégration dans le monde professionnel.

Un suivi individualisé avec un tuteur

En tant qu'apprenti, vous percevez un salaire calculé selon votre âge et votre année d'apprentissage, basé sur un pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel applicable.

- **Principe** : Votre rémunération varie en fonction de votre âge et de votre progression dans le contrat.
- **Bénéfice** : Recevez un salaire tout en vous formant, vous permettant de gagner en autonomie financière.

Un salaire net avantageux grâce à des exonérations

En tant qu'apprenti, vous bénéficiez d'une exonération partielle de cotisations sociales, ce qui augmente votre salaire net. De plus, vos revenus sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à un plafond correspondant au SMIC annuel.

- **Principe** : Certaines cotisations sociales sont réduites, et vos revenus sont défiscalisés jusqu'à 20 814 € brut en 2024.
- **Bénéfice** : Profitez d'un salaire net plus élevé et d'un allègement fiscal avantageux.

Congés payés et jours de révision avant vos examens

En tant qu'apprenti, vous avez droit aux congés payés comme les autres salariés, ainsi qu'à 5 jours ouvrables par an pour préparer vos examens.

- **Principe** : Vous bénéficiez de congés payés et de jours spécialement dédiés à vos révisions.
- **Bénéfice** : Optimisez votre préparation aux examens tout en profitant des avantages des salariés.

Une expérience professionnelle reconnue

L'apprentissage vous offre l'opportunité de développer des compétences techniques et de gagner une expérience concrète, très appréciée sur le marché de l'emploi.

- **Principe** : En entreprise, vous accumulez une expérience pratique et valorisante.
- **Bénéfice** : Cette expérience vous distingue auprès des employeurs et booste votre employabilité.

Profitez des avantages sociaux de l'entreprise

En tant qu'apprenti, vous pouvez bénéficier, selon l'entreprise, d'avantages sociaux tels que les tickets restaurant, la mutuelle, les aides au logement ou encore les dispositifs du comité d'entreprise.

- **Principe** : Vous accédez aux mêmes avantages sociaux que les salariés, selon les politiques de l'entreprise.
- **Bénéfice** : Ces avantages améliorent votre qualité de vie et enrichissent votre expérience professionnelle.

Opportunités de CDI à l'issue de l'apprentissage

L'apprentissage facilite l'accès à un emploi durable. Les entreprises ayant formé un apprenti sont souvent disposées à le recruter en CDI à la fin du contrat.

- **Principe** : Beaucoup d'entreprises envisagent d'embaucher les apprentis qu'elles ont formés.
- **Bénéfice** : Maximisez vos chances d'obtenir un CDI à la fin de votre contrat d'apprentissage.

Aides financières pour alléger vos frais de transport et de logement

Grâce à des dispositifs comme l'aide Mobili-Jeune, les apprentis peuvent obtenir des aides pour leurs frais de logement et de transport.

- **Comment cela fonctionne ?** Des aides dédiées sont disponibles pour couvrir vos dépenses liées au transport et au logement.
- **Pourquoi c'est avantageux ?** Ces aides réduisent vos coûts et vous permettent de vous concentrer davantage sur votre apprentissage.

Une chance de se former et de s'enrichir à l'international

Effectuer une période de formation ou de travail à l'étranger permet de développer de nouvelles compétences, d'apprendre une langue et de vivre une expérience culturelle unique. Des programmes comme Erasmus+ offrent un soutien financier et administratif. Pour organiser cela, l'apprenti doit définir un projet clair, obtenir l'accord de l'entreprise et de l'école, et se renseigner sur les aides disponibles auprès des services internationaux de son établissement.

- **Principe** : Vous pouvez enrichir votre parcours en partant à l'étranger avec des programmes comme Erasmus+.
- **Bénéfice** : Cette expérience développe vos compétences et vous ouvre des perspectives culturelles et professionnelles enrichissantes.

Une exonération d'impôts sur le revenu

Sous certaines conditions, le salaire d'un apprenti peut être exonéré d'impôts sur le revenu, jusqu'à un plafond déterminé.

- **Principe** : Une partie de votre salaire peut être exonérée d'impôts, selon les conditions en vigueur.
- **Bénéfice** : Profitez d'une fiscalité avantageuse, vous permettant de conserver une plus grande part de votre rémunération.

Conclusion

L'apprentissage vous offre de multiples opportunités : avantages financiers, accompagnement sur mesure et une expérience essentielle pour votre carrière.

Astuce : N'oubliez pas de vous renseigner auprès de votre entreprise ou de votre centre de formation pour connaître tous les avantages et aides dont vous pouvez bénéficier.

La personne en charge de l'accompagnement administratif

Une personne référente est là pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives et pour vous orienter vers les aides auxquelles vous avez droit. Son objectif est de vous fournir l'assistance nécessaire afin que vous puissiez vous concentrer sereinement sur votre parcours en alternance.

Votre référent

Mohamed OUMENKHACHE

m.oumenkhache@rush-school.com

+33 1 83 64 41 60

**Nous sommes là pour vous aider à réussir
dans les meilleures conditions possibles.**



www.rush-school.com

0638036018

0786168400

contact@rush-school.com

15 Bis rue des Goulvents, 92000 NANTERRE